



## BACCALURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ANIMALERIE

### > FORMATION

- Diplôme de niveau IV
- 3 ans de formation selon un parcours mixte : une année en scolaire puis deux années en apprentissage
- Enseignement modulaire et pluridisciplinaire
- Examen en contrôle continu (CCF) et épreuves terminales
- Certification du BEPA Conseil Vente en cours de formation

### > POUR QUI ?

Elève de 3<sup>ème</sup>  
Elèves de 2<sup>nde</sup> GT, 2<sup>nde</sup> Pro ou 1<sup>ère</sup>  
Titulaires d'un CAP(A)

Passionné par les animaux, leur entretien et leur élevage  
Dynamique, patient, observateur  
Ayant le goût d'animer et d'organiser, une facilité pour le contact, une bonne présentation physique, l'intérêt des chiffres, le sens de l'esthétique

### > CONDITIONS D'ADMISSION

#### Elèves sortant de troisième :

- Procédure académique «PAM» dans le cadre de l'orientation post 3<sup>ème</sup>.
- Obtention possible d'un bonus suite à un entretien (sur rendez-vous ou lors de la Journée Portes Ouvertes).
- Admission prononcée et notifiée fin juin.
- Inscription au lycée début juillet.

#### Elèves de 2<sup>nde</sup> ou 1<sup>ère</sup>, (Générale, technologique ou professionnelle) Titulaires d'un CAP(A) :

- Entrée directement en classe de 1<sup>ère</sup>
- Avoir moins de 30 ans
- Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Entretien fortement recommandé.

### > ET APRÈS ?

#### VIE ACTIVE

- Dans des magasins spécialisés (jardinerie, animalerie), chez un intermédiaire du commerce d'animaux ou le rayon spécialisé de la grande et moyenne distribution ou de libres-services agricoles.
- Responsable de rayon animalerie,
- Chef de rayon en jardinerie/animalerie
- Gestionnaire de rayon
- Technico-commercial, Attaché commercial
- Vendeur animalier.

#### POURSUITE D'ÉTUDE

- BTSA Technico-commercial  
(3 spécialités possibles : Animaux d'élevage et de compagnie, Jardin et végétaux d'ornement, Agrofournitures)
- BTS Management des unités commerciales, BTS Négociation « relation » client
- CS (Certificat de spécialisation) : Soigneur animalier ; Responsable technico-commercial  
(2 spécialités : Agrofournitures, Horticulture ornementale)
- TH (Titre homologué) : Responsable de rayon de grande surface



# CONTENU DE LA FORMATION

## Modules d'enseignement général

MG1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	Français, Education socioculturelle, Histoire, Géographie, Documentation
MG2 : Langue et culture étrangères	Anglais ou allemand
MG3 : Motricité, santé et socialisation	Education physique et sportive
MG4 : Culture scientifique et technologique	Mathématique, Informatique, Physiques, Chimie, Biologie, Ecologie

## Modules d'enseignement professionnel

MP1 : Connaissances scientifiques et technologiques liées à l'animal, son milieu et l'environnement	Biologie, Ecologie, Physique chimie
MP2 : Mercatique	Sciences économiques, sociales et de gestion (commerciale et d'entreprise)
MP3 : L'entreprise dans son environnement	
MP4 : Gestion commerciale d'un espace de vente	
MP5 : Technique de vente	
MP6 : Techniques animalières	
MP7 : Cadre réglementaire de la vente en animalerie	Zootechnie, animalerie, Sciences économiques, sociales et de gestion (commerciale et d'entreprise)
MAP : Module d'adaptation professionnelle	

## Compléments de formation

Activités pluridisciplinaires	Les disciplines des MP1, 5 et 6
Enseignements à l'initiative de l'établissement	Méthodologie, individualisation...
Education à la santé et au développement durable (1 semaine)	Journée plein air (EPS) SST (Santé Sécurité au Travail) avec la Croix Rouge

## Modalités en scolaire (2<sup>nde</sup> Pro)

Stages en entreprise : 6 semaines  
28h de cours hebdomadaires, vacances scolaires

## Modalités de l'apprentissage (1<sup>ère</sup> et Terminale)

Alternance (semaines par an) : 26 ou 27 en entreprise, 20 ou 21 en CFA  
Temps de travail : 35 heures par semaine, 5 semaines de congés par an  
Salaire de l'apprenti : pourcentage du SMIC selon âge et niveau de formation

# ÉPREUVES D'EXAMEN

Epreuves – Module associé (Coeff)	Epreuves ponctuelles terminales (coeff)	Nombre de CCF* (Coeff)
E1 – MG1 (4)	Ecrit Français 2h (2) Ecrit Histoire Géographie 2h (1)	3 (1)
E2 – MG2 (1)	/	2 (1)
E3 – MG3 (1)	/	3 (1)
E4 – MG4 (4)	Ecrit Mathématiques 2h (1,5)	3 (2,5)
E5 – MP1 (2)	Ecrit Biologie Physique Chimie 2h30 (2)	/
E6 – MP2 à MP4 (3)	Dossier écrit + Oral 30 minutes (3)	/
E7 – MP5 à MP7 + MAP (5)	/	5 (5)

\* Contrôles Certificatifs en cours de Formation en classe de 1<sup>ère</sup> et Terminale.

NB : Le **BEPA** (Brevet d'Études Professionnelles Agricoles) est évalué sous forme de CCF (4 en fin d'année de 2<sup>nde</sup> et 3 sur le premier semestre de l'année de 1<sup>ère</sup>).